



Editorial

Pr Maxime da CRUZ

Nécessaire coopération UAC-EPES

L'enseignement supérieur est le substrat de tout développement national. Les demandes en formation supérieure sont de plus en plus fortes à cause des effectifs croissants des personnes scolarisées induits par la croissance démographique que connaissent, aujourd'hui, nos pays. Les universités publiques, dans ce contexte, ne parviennent plus à répondre pleinement aux sollicitations de la jeunesse et par conséquent à assumer leur rôle irremplaçable dans le système éducatif national. Les universités et établissements privés d'enseignement supérieur connaissent une forte croissance et participent aux côtés du secteur public à la formation des cadres supérieurs.



A la faveur du processus d'harmonisation de l'enseignement supérieur engagé dans l'espace UEMOA, il a été retenu d'envisager autrement le développement de l'enseignement supérieur. Aussi, le Conseil Africain et Malgache pour l'Enseignement Supérieur (CAMES) a-t-il recommandé aux universités publiques d'accompagner les instituts universitaires privés en vue de leur permettre d'être au service du développement. Cette recommandation a été réaffirmée dans le programme stratégique du développement 2015-2019 du CAMES. Il est noté qu'avec le système LMD, la collaboration entre instituts universitaires publics et privés est primordiale dans le but d'harmoniser les curricula de formations, d'améliorer le niveau de qualification des enseignants aux plans académique et professionnel à travers la formation pédagogique et la mobilité des étudiants entre instituts universitaires publics et privés.

En d'autres termes, la coopération UAC-EPES doit permettre de consolider les relations universités publiques et instituts privés d'enseignement supérieur pour une meilleure optimisation de l'encadrement des apprenants. Elle doit aussi viser le développement et l'amélioration des conditions d'accueil et de gestion du nombre sans cesse croissant de nos étudiants en désengorgeant les universités publiques tout en donnant la possibilité aux étudiants formés dans les instituts privés de rester compétitifs grâce à une formation de qualité qui réponde aux exigences nationales et internationales de l'enseignement supérieur.

C'est donc dans la perspective d'une synergie d'actions pour l'efficacité de l'enseignement supérieur au Bénin que l'UAC s'est engagée depuis quelques années à accompagner les Etablissements Privés d'Enseignement Supérieur (EPES) afin de les aider à assurer des formations de qualité à tous nos apprenants. Cette synergie d'action a été consacrée par la signature le 08 octobre 2013 d'un accord-cadre entre l'UAC et les associations des EPES.

Et depuis lors, du chemin a été parcouru. Il apparaît donc nécessaire de déterminer les goulots d'étranglement, d'analyser les forces et les faiblesses et d'envisager de nouvelles perspectives. C'est pour cette raison que l'Université d'Abomey-Calavi a organisé, le vendredi 26 juillet 2019, un atelier d'évaluation sur le thème très évocateur : « Coopération Interuniversitaire UAC-EPES : bilan, nouvelles orientations, nouveaux engagements »

Cette activité, la troisième du genre, est inscrite dans chaque Plan du Travail Annuel de l'UAC depuis la première édition. A l'occasion, il s'est agi de voir la mise en œuvre des accords de coopération et d'apprécier les succès, de même que les nouvelles exigences, de connaître les problèmes qui handicapent l'atteinte des objectifs de cette coopération et d'y apporter des solutions adéquates. Cette évaluation nous a paru nécessaire puisqu'elle a permis de redéfinir la boussole à suivre pour dynamiser le partenariat UAC-EPES.

Je reconnais que la tâche n'a pas été aisée. Mais nous devons constamment, face à l'enjeu, mutualiser aussi bien nos efforts que nos connaissances au sujet de la coopération interuniversitaire pour qu'elle réponde au mieux, aux exigences de l'économie de notre pays.

Madame Belèn ORSINI PIC, nouvelle ambassadrice du Venezuela près le Bénin en visite à l'UAC



Pages 2

Passation de service au MESRS : Madame Eléonore YAYI LADEKAN prend les commandes



Page 4

VII^{ème} colloque des sciences, cultures et technologies de l'UAC



Page 10

Madame Belèn ORSINI PIC, nouvelle ambassadrice du Venezuela près le Bénin en visite à l'UAC

Dans la matinée du vendredi 14 juin 2019, le Recteur de l'Université d'Abomey-Calavi a accueilli ses hôtes Vénézuéliens. Il s'agit de la nouvelle ambassadrice du Venezuela près le Bénin, son Excellence Belèn ORSINI PIC et la délégation qui l'a accompagné. Cette visite s'inscrit dans la perspective d'amélioration des liens de coopération déjà existants entre l'Université d'Abomey-Calavi et le Venezuela.

Nelly BEHANZIN



Le Recteur Maxime da CRUZ et la délégation vénézuélienne à la salle des Actes du Rectorat

C'était en présence des enseignants du département d'espagnol que le Recteur Maxime da CRUZ a reçu la délégation de l'Ambassade du Venezuela près le Bénin. Dans son mot de bienvenue, il a remercié la délégation pour son attachement à la chose universitaire. Selon lui, l'UAC est honorée de leur visite.

L'ambassadrice Belèn ORSINI a, à son tour, rappelé le lien entre les valeurs africaines et celles du Venezuela. Elle a montré qu'elles sont très proches les unes des autres. Abordant le sujet principal de la visite qui est celui de l'intensification de la coopération entre les

universités vénézuéliennes et l'UAC dans le domaine de la recherche, Madame l'Ambassadrice a dit qu'il faut créer des liens plus forts entre les universités par le biais d'échanges de professeurs béninois et vénézuéliens, mais surtout, à travers des publications conjointes, des recherches scientifiques en ligne, etc. Elle a ajouté que la situation actuelle du Venezuela ne permet pas une mobilité des professeurs, mais cela ne voudrait pas dire que c'est impossible. « ...Nous tenons à la formation, à la production universitaire, et nous comptons faire mieux », a-t-elle conclu.

Très ému par l'intervention de Madame ORSINI PIC, le Recteur Maxime da CRUZ a trouvé sa démarche louable. Il a également exprimé la compassion de la communauté universitaire d'Abomey-Calavi au peuple ami et frère du Venezuela au regard de la période de crise qu'il traverse. Aussi, a-t-il souhaité que cette situation d'impasse s'apaise pour faciliter les échanges entre le Venezuela et d'autres pays. Toutefois, les deux autorités entendent tisser de nouveaux accords de coopération pour une recherche scientifique plus florissante.

Soulignons que le fruit des accords signés auparavant avec le Venezuela a permis de construire un bâtiment au profit du département d'espagnol pour leurs activités académiques.



Photo de famille

Accord de coopération interuniversitaire entre UCAO/Abidjan et l'Université d'Abomey-Calavi

Les parties se sont engagées à poursuivre et approfondir la collaboration instaurée entre elles et ce, en vue de développer leur potentiel d'enseignement et de recherche. Cet acte a été matérialisé par la signature d'un accord de coopération à l'Université d'Abomey-Calavi le mercredi 26 juillet 2019 par le représentant de l'Université Catholique de l'Afrique de l'Ouest (Unité Universitaire d'Abidjan) et le Recteur Maxime da CRUZ en présence des autorités de la Faculté de Droit et de Sciences Politiques et celles de la Chaire UNESCO des Droits de la Personne Humaine et de la Démocratie.

EXTRAIT DE CET ACCORD

Article 2 : Types de coopération

Les parties entendent favoriser au niveau des Facultés et Ecoles doctorales indiquées :

- la planification, l'élaboration et la mise en œuvre de programmes d'échanges de professeurs, d'assistants, de chercheurs et d'étudiants ;
- l'inscription en master et en thèse des étudiants de l'UCAO/UUA selon les conditions en vigueur à l'UAC, à l'Ecole Doctorale des Sciences Juridiques, Politiques et Administratives et à la Faculté de Droit et de Sciences Politiques ;
- la cotutelle de thèse ;
- la création de diplômes conjoints ;
- l'organisation de séminaires, congrès, symposiums, colloques et autres manifestations scientifiques ;
- le renforcement des capacités des formateurs ;
- la planification, l'élaboration et la mise en œuvre de programmes communs de recherche ;
- l'échange d'informations scientifiques ;
- et, plus généralement, le développement de toute activité de nature à répondre à l'objectif visé.

Article 3 : Accords particuliers

Le présent accord peut appeler la conclusion d'accords particuliers de coopération interuniversitaire avec d'autres facultés et écoles doctorales des parties contractantes, portant sur des domaines spécifiques ou établissant des modalités spécifiques de collaboration.

Article 4 : Mise en œuvre

Chacune des parties s'engage à faciliter les contacts de son partenaire avec les autres organismes de son pays, qui sont susceptibles d'aider à la réalisation des projets arrêtés d'un commun accord.

Article 5 : Supervision

Chaque partie désigne en son sein, un responsable académique chargé de superviser l'exécution de l'accord et d'assurer la coordination des différentes activités. Il s'agit de :

- pour l'UCAO : le Doyen de la Faculté de Droit civil ;
- pour l'UAC : le Doyen de la Faculté de Droit et de Sciences Politiques.

Article 6 : Durée

Le présent accord entrera en vigueur à la date de la dernière signature par les parties.

Il est conclu pour une durée de cinq ans, renouvelable



Poignée de mains entre le Recteur da CRUZ et le Représentant de l'UCAO/Abidjan

par tacite reconduction.

La convention pourra être dénoncée à tout moment par l'une ou l'autre des parties, moyennant un préavis de six (6) mois après examen des actions en cours. Toutefois, les projets ou actions en cours devront être menés à leur terme.

Article 7 : Évaluation

Un bilan des actions entreprises sera établi annuellement et donnera lieu à un rapport à envoyer aux autorités de tutelle. Les responsables académiques indiqués à l'article 5 du présent accord sont chargés de l'évaluation.

Article 8 : Conditions financières

Aucun engagement financier n'est pris par les parties à la signature du présent accord.

Les questions financières seront définies séparément et spécifiquement pour chaque programme ou projet dans le cadre des accords particuliers susmentionnés.

Article 9 : Confidentialité

Les parties s'engagent à assurer la confidentialité des informations échangées dans le cadre du présent accord.

Article 10 : Règlement des différends

Les parties s'engagent à rechercher une solution amiable à tout différend résultant de l'interprétation ou de l'exécution du présent accord.

Si le différend persiste, il sera porté devant une juridiction arbitrale composée d'un représentant de l'UCAO, d'un représentant de l'UAC et d'une personne conjointement désignée par les deux universités, qui en assurera la présidence.

Passation de service au MESRS : Madame Eléonore YAYI LADEKAN prend les commandes

Nommée Ministre de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique à la suite du remaniement ministériel intervenu le jeudi 05 septembre 2019, Madame Eléonore YAYI LADEKAN est entrée officiellement dans ses nouvelles fonctions. La cérémonie de passation de charges s'est déroulée, le vendredi 6 septembre 2019, dans les locaux dudit ministère en présence des autorités politiques, des autorités ministérielles, des recteurs des universités nationales du Bénin, des parents et invités.

Brice HOUMBIE ✍



Signature du procès verbal de passation de service entre Madame Marie Odile ATTANASSO, Ministre sortante et Madame Eléonore YAYI, Ministre entrante suivie de poignée de mains



Au Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique (MESRS), une femme s'en va et une autre s'installe. Madame Marie Odile ATTANASSO laisse désormais son portefeuille à Madame Eléonore YAYI LADEKAN, précédemment 3ème Vice-Recteur chargé de la Coopération Interuniversitaire, des Partenariats et de l'Insertion Professionnelle de l'Université d'Abomey-Calavi, à la faveur d'une cérémonie de passation de charges empreinte d'émotions.

S'exprimant à la suite des secrétaires généraux des deux syndicats et du Secrétaire Général du Ministère, Madame Marie-Odile ATTANASSO dit passer le témoin à son successeur « avec un cœur léger ». Tout en remerciant le Chef de l'Etat de lui avoir offert l'occasion de se frotter à la fonction ministérielle, elle a appelé à la vigilance de la nouvelle patronne des lieux car elle devra pleinement naviguer dans des milieux de ruse, d'intrigue et de compromission, a-t-elle ajouté. « Au plan administratif, tous les documents sont là, et Madame Eléonore YAYI LADEKAN pourra y puiser toutes sortes d'informations pour une bonne continuité de l'action gouvernementale », a souligné la Ministre sortante. Elle a également marqué sa disponibilité à fournir à la nouvelle Ministre toutes les informations dont elle aura besoin pour un parfait accomplissement de sa mission, avant de lui souhaiter « bon vent » à la tête du ministère.

La Ministre sortante a, lors de son passage au MESRS, initié plusieurs réformes dans le sens de l'amélioration de la qualité de l'enseignement supérieur et de la recherche scientifique au Bénin. Il s'agit, entre autres, de la révision de la carte universitaire, de l'organisation des examens nationaux de Licence et de Master pour les écoles privées d'enseignement supérieur, de l'harmonisation des programmes de formation, de l'interdiction des publicités pour de ces établissements privés sans oublier la restructuration du Conseil National pour l'Education. Des réformes que la Ministre entrante s'est engagé à perpétuer conformément à la vision du chef de l'Etat afin de relever les nombreux défis auxquels se trouve confronter ce

sous-secteur de l'enseignement au Bénin.

Dans son intervention, Madame Eléonore YAYI LADEKAN a remercié la Ministre sortante et dit mesurer parfaitement l'immensité des tâches abattues et celles qu'elle devra réaliser afin de vraiment tisser la nouvelle corde au bout de l'ancienne. Mesurant la complexité de la tâche qui est désormais la sienne, elle entend compter sur le soutien de ses collaborateurs pour la réussite de sa mission. C'est fort de cette attente qu'elle a affirmé que le travail à abattre est d'ordre républicain et que personne ne sera de trop pour l'atteinte des objectifs fixés. « Nous allons ensemble continuer la marche pour que vive notre pays, le Bénin, et surtout pour que le système éducatif en sorte victorieux », a-t-elle conclu.

La cérémonie de passation de charges a pris fin par la signature de documents suivie de l'échange de parapheurs.

Signalons que la désormais Ministre de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique avait été sous l'ancien Président de la République Boni YAYI, Directrice du Centre des Œuvres Universitaires et Sociales d'Abomey-Calavi et Ministre des Enseignements Maternel et Primaire.



Photo de famille

1^{ère} édition de la Semaine du Psychologue Clinicien à l'UAC

L'Association Béninoise des Psychologues Cliniciens (ABPC) a organisé du 6 au 12 mai 2019, la 1^{ère} édition de la Semaine du Psychologue Clinicien. La cérémonie de lancement de ladite semaine s'est tenue le lundi 6 mai 2019 à l'Amphithéâtre Etisalat de l'Université d'Abomey-Calavi en présence du Vice-Recteur chargé des Affaires Académiques, le Professeur Djimon Marcel ZANNOU.

Brice HOUMBIE ✍



Présidium de la cérémonie d'ouverture

« Le psychologue et la société : gage d'une paix sociale », c'est le thème de la 1^{ère} édition de la Semaine du Psychologue Clinicien qui s'est déroulé du 6 au 12 mai 2019. Occasion pour les psychologues cliniciens de faire découvrir leur métier et de passer en revue les actions menées pour la paix sociale au Bénin. Selon le président de l'Association Béninoise des Psychologues Cliniciens, le Docteur Michel MEHINTO, la Semaine du psychologue clinicien vise à promouvoir la profession de psychologue clinicien. Elle permettra de collecter, traiter et diffuser les informations concernant la psychologie en général et celle clinique en particulier. Enfin, elle constitue une opportunité pour stimuler et encourager la recherche en psychologie clinique. A en croire le président de l'ABPC, cette initiative découle du fait que la psychologie qui est une discipline à laquelle tous les pays recourent, ne connaît pas un développement au Bénin. « ...A travers cette 1^{ère} édition, l'ABPC nourrit l'ambition d'œuvrer pour la reconnaissance et

la prise en compte du rôle des psychologues cliniciens dans tous les secteurs de la vie socio-professionnelle du Bénin », a-t-il déclaré. A sa suite, le Docteur (MC) Sylvie de-CHACUS, Vice-Doyenne de la Faculté des Sciences Humaines et Sociales, marraine de l'évènement, a indiqué que la psychologie se définit comme la science du comportement humain et des processus mentaux. Elle revêt donc une importance capitale. La marraine a plaidé pour que les gouvernants recrutent massivement des psychologues pour mieux assurer la santé mentale des populations. Quant au Vice-Recteur Djimon Marcel ZANNOU, il trouve que le thème de la 1^{ère} édition de la Semaine du Psychologue Clinicien appelle à plus de responsabilité et de professionnalisme. Il a invité les membres de l'ABPC à collaborer avec tous les professionnels de la santé lors des consultations ou des conférences publiques.

Soulignons que la Semaine a été marquée par une dizaine d'activités dont des émissions radiophoniques et télévisées. Il a été également procédé à des consultations gratuites au Centre National Hospitalier Universitaire Psychiatrique de Cotonou.



Vue partielle de participants

Inauguration du nouveau bâtiment du Master Intégration Régionale et Développement

Le Master d'Intégration Régionale et Développement (MIRD) de l'Institut de Géographie et de l'Aménagement du Territoire a connu, le lundi 29 avril 2019, la mise en service de ses nouveaux locaux destinés à abriter les formations dudit Master.

D'un coût global de plus de 45 millions de francs CFA, le bâtiment est composé de plusieurs salles de cours et de bureaux entièrement climatisés. Il est situé juste à côté de l'amphithéâtre UEMOA de l'UAC.

Le Professeur Expédit VISSIN, Coordonnateur du MIRD, dans son allocution a fait savoir que le joyau est le fruit de plusieurs années de lutte acharnée. Il est par ailleurs revenu sur quelques moments phares de la construction de l'édifice. A l'en croire, l'érection de ce bâtiment vient combler le problème de manque de salle de cours qui sévit à l'UAC depuis des années. C'est donc pour éviter les désagréments liés aux recherches permanentes de salle, qu'en 2014, il a été décidé de procéder à la construction du bâtiment avec l'accord du Recteur honoraire Brice SINSIN qui a octroyé le

domaine. L'ensemble des travaux a été réalisé avec l'aide du rectorat, du personnel enseignant, des étudiants de la première promotion du MIRD ainsi que plusieurs autres donateurs. « ...Chaque salle du bâtiment porte le nom d'un homme qui a joué un rôle déterminant dans la construction de l'édifice », a précisé le Professeur Expédit VISSIN.

« Je suis convaincu qu'on travaille mieux dans des espaces conviviaux, harmonieux et beaux. Je voudrais donc souhaiter qu'avec l'érection de ce bâtiment, la qualité des formations offertes se renforce », a dit le Professeur Maxime da CRUZ, Recteur de l'UAC présent à l'occasion de l'inauguration du nouveau bâtiment.

Le Directeur de l'Institut de Géographie, de l'Aménagement du Territoire et de l'Environnement, le Professeur Brice TENTE, quant à lui, a remercié tous les donateurs. La cérémonie a pris fin avec la coupure de ruban symbolique par le Professeur Maxime da CRUZ et la visite des locaux.

Arlette FADE ✍

Entretien avec le professeur Honorat AGUESSY

Le Professeur Honorat AGUESSY, pour avoir été à l'origine de la création du Département de Sociologie-Anthropologie, a été honoré par la communauté scientifique de la FASHS. Il nous livre au cours d'un entretien, tout sur sa biographie, son parcours et les raisons qui ont motivé la création du Département de Sociologie-Anthropologie. Lisez plutôt.

CeGIC-UAC ✍

Qui est Honorat AGUESSY ?

Honorat Aguessy : Je suis un africain ; c'est-à-dire que je viens du berceau de l'humanité et je tiens beaucoup aux valeurs de ce berceau. Je tiens à l'antiquité de ce berceau de l'humanité puisque, parler de l'Afrique, c'est parler de millénaire de l'ancienneté de son histoire par rapport à d'autres continents. Si vous voulez que je joue le rôle de Tohoussou dans ce cadre en me présentant, je vous dirai que je suis le Professeur AGUESSY, ancien élève du collège Victor Ballot, élève de la 2ème promotion de l'enseignement secondaire créé par les colons. Car, il a fallu attendre 1947 pour créer le premier collège d'enseignement secondaire au Dahomey. Le colon après la conquête en 1894 a attendu 1947 pour faire fonctionner le premier collège. Moi je suis de la deuxième année, c'est-à-dire de la promotion de 1948. En tant que tel, c'est la première promotion qui a connu la participation de beaucoup de jeunes filles avec les hommes au collège Victor Ballot. Il y a le collège des jeunes filles à part. Mais pour la seconde promotion, les jeunes filles qui voulaient entrer dans le cycle classique se sont inscrites dans le collège Victor Ballot. Elles étaient une dizaine avec nous. En tout cas, jusqu'à ce que je ne quitte le collège après le baccalauréat en 1955, j'étais le président de l'équipe de basketball, le président de l'équipe de volleyball et vraiment, le recordman du lancé de javelot. Nous avons vraiment développé le sport et il faut vous dire que pendant cette période, personne ne pouvait battre le collège Victor Ballot. Aucune équipe européenne installée au Dahomey, installée en Afrique ne pouvait nous battre. On s'entraînait sérieusement pour jouer le rôle qui convenait et même pour le basketball, nous avons toujours eu raison de l'équipe qui l'emportait sur tout le monde avant la naissance de celle de Victor Ballot. Après, il a fallu aller dans le supérieur et comme le colon a décidé qu'on ne pouvait pas l'organiser directement sur place, et qu'on ne pouvait pas non plus aller directement en France, puisqu'il fallait passer par la capitale de l'AOF, le Sénégal, il fallait un an de propédeutique 1955-1956. C'est après cela que j'ai rejoint la Sorbonne pour la Licence 1956-1958 en philosophie (unique diplôme pour la philosophie et la sociologie à ce niveau et à cette période). Puis le Diplôme d'Etude Supérieur en 1959 pour entrer ensuite au CNRS (Centre National de Recherche Scientifique de Paris) comme l'un des trois (03) premiers africains membres du CNRS. Il y avait un Camerounais, un Togolais et moi-même.

Après, j'ai tout fait dans le cadre de la Sorbonne. Là, on ne pouvait pas rester exclusivement avec les études tout le temps. On devait s'enquérir de l'identité et des



Le professeur Honorat Aguessy

perspectives concernant l'Afrique. C'est pourquoi j'étais président de l'Association des Etudiants Dahoméens en France. En 1960, président de l'Union Générale des Etudiants et Elèves Dahoméens où qu'ils fussent en Russie, en Chine, en Afrique, aux Etats Unis, au Canada, bref n'importe où sur la planète, j'étais leur président. C'est en tant que tel que j'avais pu, en mai 1961, envoyer un message aux responsables politiques du Dahomey d'alors pour dire que tous ces élèves et étudiants du Dahomey me priaient de leur demander de bien vouloir veiller à ce que désormais on n'envoie plus directement en prison des militants politiques qui veulent être surtout des militants politiques et non des politiciens, mais qu'on veille bien passer par le tribunal en cas de faute de leur part. Là-dessus, il y a eu une réponse qui ne s'est pas fait attendre parce que deux mois après, le gouvernement d'alors a envoyé un message en France pour demander qui sont ces jeunes qui se mêlent de ce qui ne les concerne pas ? Les Sieurs Oscar LALOU, Coovi TCHEKETE qui étaient les grands syndicalistes dans le temps avaient cessé de diriger en tant que syndicalistes et nous autres, nous nous trouvions seuls pour intervenir dans cette situation. Pour des étudiants qui n'avaient jamais raté une année, on dit que la bourse est supprimée. Mais j'ai travaillé de sorte à avoir le doctorat de sociologie en 1968 et premier à soutenir la thèse du doctorat ès-lettres et sciences humaines avec la mention convenable pour être habilité à enseigner à l'université. La mention convenable parce que avant moi, il y avait un devancier, cheik Anta DIOP qui avait soutenu sa thèse. J'étais à sa soutenance de thèse avec d'autres africains en 1963. Dans la salle c'était vraiment houleux. Lui qui a publié des livres sur nation, nègre et culture, etc. il devait

rendre compte de tout cela à la soutenance de thèse. Et lui aussi ne manquait pas de répliquer. Il pouvait dire à tel membre du jury, « Mes chers messieurs, avant que je ne me trouve dans cette position de faiblesse où je suis celui qui a besoin de vos conseils, c'était à moi que vous vous adressiez tout le temps pour avoir des informations sur l'Afrique. Mais aujourd'hui, c'est comme si je ne savais rien, c'est comme si vous ne me connaissiez pas. Vous me posez des questions comme si j'étais un ignare ». Tout s'est passé de sorte qu'au résultat final, il n'a pas réuni la mention requise pour pouvoir enseigner à l'université. Mais nous qui avons suivi sa soutenance, avons promis de le venger. Moi personnellement, j'ai tenu à cette promesse et tout s'est bien passé en tant que premier docteur ès-lettres et sciences humaines habilité à enseigner à l'université. Et à l'université, il y a eu la commission d'habilitation à l'enseignement supérieur en France qui a reconnu tout cela. C'est après cela, que le recteur d'alors m'a demandé coûte que coûte de rejoindre le Dahomey. Il se trouve qu'ils ont cru devoir me nommer Doyen du Département d'Etude Littéraire d'entre temps. Moi j'ai dit que les choses ne peuvent pas se passer comme cela et on a créé la Faculté des Lettres, Arts et Sciences Humaines (FLASH). Et c'est cela qui a fonctionné jusqu'à ces derniers jours où vous avez cru devoir aller à un autre balbutiement, scission de la FLASH (FLLAC et FASHS). Je ne sais à quoi s'est dû. Nous, nous avons organisé la FLASH et cela a été suivi par d'autres territoires africains. Le Sénégal, le Niger, la Côte d'Ivoire, la Guinée, tous ces pays nous ont suivis en créant cette Faculté des lettres, Arts et Sciences Humaines. Même pour ce qui est du département de sociologie, nous avons été les premiers à le créer. Au Sénégal, les autorités n'entendaient pas laisser les sociologues fonctionner comme tel, c'est-à-dire, comme j'ai créé le département de sociologie. Mais tout doucement, ça a commencé un peu partout à fonctionner.

Entre temps l'UNESCO a fait parvenir à tous les pays du monde lui appartenant un message disant qu'elle a besoin d'une sommité dans le monde pour gérer l'enseignement supérieur en Afrique en son nom. Ayant reçu le message, j'ai pu réagir tout comme d'autres enseignants et un beau jour l'UNESCO a envoyé une réponse dans laquelle elle faisait comprendre que je suis passé en tête de liste et donc retenu par la commission sur plus de 200 candidats composés d'Européens, de Canadiens, d'Asiatiques, etc. Malheureusement, mon pays a répondu qu'il ne sait pas comment ils ont pu rentrer en contact avec moi jusqu'à me placer au sommet pour gérer l'enseignement supérieur pour l'UNESCO. Il n'est membre d'aucun parti révolutionnaire, nous ne le connaissons pas. Toujours est-il que malgré cette réponse sordide, moi, une semaine après, je devais participer à une réunion internationale et j'ai pris contact avec l'UNESCO. C'est ainsi que je suis devenu le Directeur du programme de l'enseignement supérieur pour l'Afrique toute entière. Cela a duré jusqu'à l'âge de ma retraite en 1994 où j'ai quitté ce poste. Si non c'est moi qui ai dirigé

pendant plus de 15 ans l'enseignement supérieur sous la supervision du Directeur Général Makhtar MBOW qui tenait à des valeurs africaines. Après cela je suis revenu chez moi.

Une fois au bercail, j'ai créé, l'Institut de Développement et d'Echanges Endogènes (IDEE) qui fonctionne tout le temps. Nous avons depuis 1994, l'université de la pertinence qui fonctionne du 1er août au 31 août de chaque année. Et avec cela, c'est au moins quelques 200 heures de cours pour la pertinence de l'éducation qui y sont administrées. Les étudiants qui y sont, savent comment avec 8 heures par jour, dès le 1er août quand d'autres sont en train de faire fonctionner leur corps en grimaçant de sorte que les genoux arrivent au menton lors des défilés du 1er août, nous autres, nous sommes déjà au travail. Pour dire que nous ne sommes pas encore indépendants et qu'il fallait lutter pour l'indépendance. Nous sommes toujours dans ce sciage mais quel n'a pas été l'étonnement de mon Chef d'Etat, le Président KEREKOU, quand il est venu présider une réunion sur le panafricanisme à l'Institut de Développement et d'Echanges Endogènes le 26 avril 1999 ? Dès le portail, je suis allé l'accueillir et qu'est-ce qu'il me pose comme question : « Doyen, qu'est-ce que je suis en train de voir là ? Qui est derrière toutes ces réalisations ? ». Je lui ai répondu, cher Président, sachez que c'est celui que vous appelez votre Doyen qui a pu investir tous les centimes jusqu'à la réalisation de l'infrastructure que vous êtes en train de voir et qui vous émerveillent. Il n'y a pas de partenaires, il n'y a pas d'accompagnement, et d'ailleurs, s'il y avait un partenaire, vous l'auriez su à travers les services secrets d'informations et on vous aurait dit, le professeur a obtenu tel soutien ou tel argent.

Entre temps, j'ai dû effectuer une mission pour l'UNESCO en 1978. L'UNESCO m'a envoyé en Haïti pour leur dire qu'ils doivent gérer la route des esclaves conformément aux textes de l'UNESCO, parce que tout était devenu politiser en Haïti. Ce projet est revenu au Dahomey 1, alors que nous avons l'habitude d'appeler Haïti, Dahomey 2. C'est à partir de ce moment que nous avons obtenu la route de l'esclave au Dahomey. Moi qui ai étudié les prétendus esclaves, moi qui l'ai enseigné à l'Université d'Abomey-Calavi et qui l'ai enseigné un peu partout en Afrique en tant que Directeur de l'enseignement supérieur, et qui étais en mission, je ne pouvais pas garder mon argent et dire, il me faut tel ou tel rayonnement pécuniaire. C'est alors que j'ai mis en place ZOMACHI à côté de ZOMAÏ qui signifie « la lumière ne doit pas s'approcher de tel ou tel endroit pour ne pas révéler l'identité des personnes qui sont apprêtées pour aller de l'autre côté de l'océan Atlantique ». Et contrairement à cela, moi j'ai créé ZOMACHI, « la lumière ne doit jamais s'éteindre ».

***L'UAC dispose de sa plateforme locale
dont l'adresse est <http://moocs.uac.bj>***

Quarantenaire du CEBELAE : 04 anciens directeurs distingués

La cérémonie du lancement officiel des activités marquant le quarantenaire du Centre Béninois des Langues Etrangères (CEBELAE) a eu lieu le lundi 17 juin dans l'amphithéâtre Idriss DEBY ITNO de l'UAC. C'était en présence des autorités universitaires, des enseignants, des étudiants et de quelques ambassadeurs et consuls accrédités au Bénin.

Serge ATTENOUKON ✍



Le présidium

Les professeurs Georges GUEDOU, défunt Damien Zinsou ALLAHASSA, Albert Bienvenu AKOHA et Zéphirin TOSSA sont respectivement les quatre (04) directeurs honoraires célébrés par l'actuelle équipe dirigeante du Centre. En effet, créé depuis 1979, le CEBELAE a connu à sa tête, d'éminentes personnalités qui ont œuvré pour son rayonnement. Il est une entité de formation spécialisée dans l'enseignement du français, de l'anglais, de l'espagnol et de l'allemand, selon l'actuel Directeur du CEBELAE, le Docteur Coffi SAMBIENI. Il a précisé qu'à sa création, le CEBELAE ambitionnait, entre autres, de dispenser l'enseignement pratique, fonctionnel et accéléré des langues étrangères à toute personne béninoise et étrangère désireuse d'apprendre une langue ou d'améliorer leurs capacités dans les langues, d'organiser des recherches en linguistique appliquée et en méthodologie d'enseignement des langues étrangères en milieu multilingue africain. Cette célébration, renseigne-t-il, a pour objectif de jeter un regard sur les actions engagées depuis la création du CEBELAE, d'analyser ses forces et faiblesses actuelles pour envisager des actions efficaces afin de lui garantir un meilleur avenir au regard des nouveaux enjeux. Présent à la manifestation, le Recteur de l'Université d'Abomey-Calavi (UAC), le Professeur Maxime da CRUZ a exprimé sa joie d'être le témoin de cette célébration qui met au-devant de la scène

plusieurs de ses enseignants, avant de féliciter les dirigeants qui sont successivement passés à la tête du CEBELAE pour les nombreux résultats probants obtenus en 40 ans d'existence du Centre. « ...Le CEBELAE fait partie des centres qui font la gloire de l'Université d'Abomey-Calavi », a affirmé le Recteur Maxime da CRUZ. Il a également rassuré les responsables du CEBELAE du soutien de l'équipe rectorale afin que leurs ambitions soient réalisées. Lors de cette cérémonie, des attestations de reconnaissance ont été remises à certains collaborateurs des anciens directeurs du CEBELAE dont le Docteur (MC) Florentine AGBOTON SAIZONOU et le Docteur Mathieu MAWANI, tous enseignants au Département des Sciences de Langues et de la Communication.

Soulignons que le quarantenaire du CEBELAE a été officiellement lancé par le Directeur Général de l'Enseignement Supérieur, représentant la Ministre de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique. Les manifestations se sont poursuivies et ont pris fin le samedi 22 juin 2019 par l'élection de la Miss CEBELAE 2019, Miss du quarantenaire, Mademoiselle Selasie KUTSOATI de nationalité ghanéenne.



La Miss du cinquantenaire du CEBELAE et ses Dauphines

TEMOIGNAGES DU CEBELAE A SES ANCIENS DIRECTEURS

Professeur Georges GUEDOU, 1^{er} Directeur

Monsieur le Professeur,

Pour toute entreprise humaine, le plus difficile, c'est le premier pas, dit-on. Vous avez permis au CEBELAE de faire le premier pas avec tous les risques que comporte le début de toute aventure. Mais votre foi a triomphé. Ce fut un pari gagné. Le CEBELAE est né avec vous et grâce à vous, aidé de certains collègues dont nous voudrions saluer ici l'esprit d'équipe et de collaboration.

Professeur GUEDOU,

L'esprit entrepreneurial qui vous animait et qui était amorcé dès le départ, a inspiré tous vos successeurs qui, tels des tresseurs de corde, ont su tisser la nouvelle au bout de l'ancienne. D'ailleurs, comme on le dit en fongbè, "la brebis ne broute que l'herbe qu'elle a vu sa mère brouter". Vos premières actions ont pu faire amener à Cotonou les premiers groupes d'étudiants des universités nigérianes et des groupes d'officiers qui ont permis à tous de croire davantage à votre rêve.

Nous sommes aujourd'hui heureux. Et vous êtes, sans doute, vous-même fier que la pierre taillée ait été polie et que la renommée du CEBELAE ait pu aller au-delà des premières frontières que vous avez connues.

Nous voudrions simplement vous dire merci. Merci pour l'inspiration reçue pour la pause de la première pierre de notre édifice commun.



TEMOIGNAGES DU CEBELAE A SES ANCIENS DIRECTEURS

Professeur Bienvenu AKOHA, 3^{ème} Directeur

Monsieur le Professeur,

C'est pour moi, pour tout le CEBELAE, devant cette auguste assemblée, un insigne honneur, de vous revoir, dans notre famille, dans votre maison qu'est le CEBELAE. En effet, de 1984 à 2004, vous avez présidé aux destinées de notre entité universitaire. Nous voudrions reconnaître et saluer ici et maintenant ce que vous avez été, les qualités managériales dont vous avez fait preuve pour permettre au CEBELAE de rayonner au-delà de nos frontières.

Monsieur le Professeur AKOHA,

Entre autres actions énergiques menées, votre vision holistique de l'éducation nationale, qui pour vous doit être perçue comme une entité unique et globale vous a poussé, et surtout, après le constat amer de la faiblesse du niveau des étudiants en langue française, à initier les concours d'orthographe et d'expression orale sur toute l'étendue du territoire national au profit des élèves du primaire. L'objectif était clair : renforcer la base et donner déjà le goût de la langue de Molière à ces futurs étudiants.

Pour accompagner le gouvernement d'alors dans sa vision de création de 20 000 emplois, vous avez été la cheville ouvrière de la conception du plan de formation des enseignants béninois pour l'enseignement du Français Langue Etrangère au Nigéria avec la création du Certificat d'Aptitude à l'Enseignement du Français Langue Etrangère (CAEFLE)

Dans la pléthore des demandes de domaines au niveau de l'administration publique, vous avez réussi, grâce à vos capacités de négociation et de persuasion, à acquérir des sites pour le CEBELAE pour le doter d'infrastructures propres. On pourrait citer le site qui abrite l'actuel Centre de Documentation Pédagogique Béhanzin de Ganhi et le site d'Agblangandan.

Dans la perspective de diversification des partenariats vous avez, grâce à vos relations personnelles avec le Docteur ACHEAMPONG de l'Université de KUMASI, réussi à décrocher l'arrivée à Cotonou du premier contingent d'étudiants ghanéens au CEBELAE. Ainsi, naissait cette relation féconde avec les universités ghanéennes, et qui jusqu' à présent fait la fierté du CEBELAE.

Cher Professeur,

Nous ne saurions tout dire. Mais nous voudrions juste saluer vos qualités d'entrepreneur, votre quête permanente du beau, votre foi dans les actions que vous entreprenez qui ont impacté le CEBELAE et qui restent indélébiles dans la mémoire collective dans cette entité.



Professeur Zéphirin TOSSA, 4^{ème} Directeur

Monsieur le Professeur,

A la suite du Professeur AKOHA, vous avez gardé les rênes du CEBELAE de 2004 à 2014. Vous avez continué dans la même dynamique insufflée par votre prédécesseur en élargissant davantage les offres de formation de notre entité commune.

Vous avez été très tôt, avec l'accroissement des effectifs, confronté à des difficultés liées aux infrastructures d'accueil et d'hébergement que le génie qui habite en vous a su heureusement surmonter pour le grand bonheur du centre. Les enseignants du CEBELAE ne sauraient oublier votre passion pour les technologies de pointe. Ainsi, avez-vous placé le numérique au cœur de vos réformes pédagogiques. Vous avez doté le CEBELAE d'un Règlement Pédagogique qui jusqu'aujourd'hui et avec des amendements chaque année, organise les enseignements.

Vous avez fait de la situation administrative du personnel une priorité.

Monsieur le Directeur,

A défaut de pouvoir rappeler toutes les actions d'envergure qui ont contribué au rayonnement du Centre, nous voudrions simplement vous témoigner toute notre gratitude et vous rappeler que ces actions ont porté leurs fruits. Rassurez-vous que cet héritage précieux laissé, continue d'être entouré de soin par les générations actuelles. Nous vous promettons de toujours maintenir le flambeau à la hauteur des rêves que vous caressiez pour le CEBELAE.



Les trois anciens Directeurs du CEBELAE honorés

VII^{ème} colloque des sciences, cultures et technologies de l'UAC

L'Université d'Abomey-Calavi a abrité du 16 au 21 septembre 2019, le VII^{ème} colloque des sciences, cultures et technologies. Pour cette édition, la valorisation des résultats de recherches était au cœur de ce rendez-vous de haute portée scientifique auquel ont pris part, des enseignants-chercheurs du Bénin et ceux venus de plusieurs pays africains et européens.

Brice HOUMBIE ✎

La cérémonie d'ouverture

« La valorisation des résultats de recherche et de l'innovation technologique, un facteur de développement des nations », c'est le thème principal du VII^{ème} colloque des sciences, cultures et technologies de l'Université d'Abomey-Calavi dont les travaux ont démarré le lundi 16 septembre 2019 à l'amphi Idriss DEBY ITNO, à l'Université d'Abomey-Calavi. Il est placé sous l'autorité de la Ministre de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique, Madame Eléonore YAYI LADEKAN.

Le Professeur Félicien AVLESSI, Vice-Recteur chargé de la Recherche Universitaire a, dans ses mots introductifs, révélé qu'au total, ce colloque prévoit dix (10) conférences plénières, plus de 800 communications orales et de nombreuses contributions des enseignants chercheurs. Les intervenants et les participants à ce colloque proviennent des universités privées et publiques du Bénin, des centres de recherche du Bénin, et des universités de pays comme le Togo, le Cameroun, le Gabon, le Niger, le Tchad, la Belgique, l'Allemagne, la France, etc. le Vice-Recteur AVLESSI a justifié le choix du thème par le désir de l'UAC de susciter les résultats des recherches académiques en général et en particulier ceux qui ont des applications dans la résolution des défis de développement. C'est une rencontre d'échanges entre chercheurs de tous horizons et de diverses disciplines pour contribuer à la vulgarisation des résultats de recherche, des innovations technologiques, a-t-il soutenu. « Le chercheur ou l'enseignant-chercheur devrait avoir pour priorité la valorisation de ses recherches, véritable baromètre de l'impact de la recherche sur le développement », a-t-il insisté, par ailleurs. Selon lui, le problème de valorisation des recherches est devenu très important et le moyen le plus sûr d'organiser le transfert des inventions depuis les laboratoires des universités jusqu'aux industries est de susciter le débat autour.



Le présidium à l'ouverture du VII^{ème} Colloque

Pour le Recteur de l'Université d'Abomey-Calavi, le Professeur Maxime da CRUZ, « la question que ce colloque veut résoudre, c'est comment permettre aux différentes équipes de recherche de valoriser les résultats des recherches ». « De nombreux résultats, considérés ailleurs comme un facteur pour l'industrialisation et le développement des nations dorment et ne sont pas brevetés », s'est offusqué le Recteur da CRUZ. Son souhait est qu'il faille mieux faire connaître les travaux qui se déroulent dans nos universités et surtout, mettre en place un mécanisme pour le financement de la recherche afin que les espoirs des nations et des communautés ne s'estompent pas.

C'est à la Ministre de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique, Madame Eléonore YAYI LADEKAN qu'est réservé l'honneur de procéder au lancement officiel des travaux dudit colloque. Elle a rappelé, à l'occasion, la prise de responsabilité des universitaires et chercheurs qui, faisant toujours montre d'humilité, ont



Vue partielle des participants



La Ministre Eléonore YAYI LADEKAN

décidé de relever les défis de leur temps et d'agir pour la valorisation des résultats de recherche et de l'innovation technologique. Pour elle, le thème du colloque est pertinent et il traduit les ambitions de développement nourries par le gouvernement pour une utilisation optimale des résultats de la recherche scientifique. C'est pourquoi, le gouvernement béninois s'impose comme un accompagnateur du monde universitaire, a-t-elle souligné. Elle en veut pour preuve, la création de l'Agence Béninoise pour la Valorisation de la Recherche et de l'Innovation Technologique, sous tutelle du Ministère en charge de la Recherche Scientifique.

Soulignons que la cérémonie de lancement a pris fin avec la conférence inaugurale animée par le Professeur Gnon BABA, Directeur du Laboratoire de Gestion, Traitement & Valorisation des Déchets de la Faculté des Sciences de l'Université de Lomé (Togo). Il a entretenu les participants sur le thème « Recherche scientifique en Afrique : entre la vulgarisation des résultats et leur protection, quelles approches pour l'émergence du continent ? ».



Vue partielle des participants

La cérémonie de clôture

Les participants au VII^{ème} Colloque des Sciences, Cultures et Technologies de l'Université d'Abomey-Calavi ont échangé, du 16 au 20 septembre 2019, sur plusieurs thématiques majeures touchant non seulement à la valorisation des résultats de recherche scientifique, mais aussi technologique. Confortés dans le principe que la science et la technologie sont deux approches indispensables au développement des nations, enseignants-chercheurs, et inventeurs ont accouché de nombreuses idées et recommandations durant les cinq jours de travaux. C'est donc un pari gagné pour l'UAC, a fait savoir le Professeur Félicien AVLESSI, Vice-Recteur chargé de la Recherche Universitaire lors de la cérémonie de clôture du colloque, le vendredi 20 septembre 2019 à l'amphi Idriss DEBY ITNO. Des dispositions générales ont été prises et la publication des actes du colloque sera disponible dans un délai d'un mois sur le site du colloque », a souligné le Professeur AVLESSI. A sa suite, le Recteur Maxime da CRUZ a martelé, dans sa prise de parole, que des efforts vont être consentis pour la valorisation des différents résultats afin qu'ils ne dorment plus dans les

tiroirs des unités de recherche. Pour ce faire, les Etats, a-t-il insisté, doivent mettre en place un véritable mécanisme pour le financement de la recherche universitaire. « En partant d'ici, vous devriez vous considérer désormais comme de nouveaux missionnaires de la valorisation des résultats de la recherche universitaire. Il est aujourd'hui d'une nécessité capitale pour nos universités d'accompagner le processus de développement économique de nos pays en faisant partager les résultats de vos recherches. Les autorités au plus haut niveau de nos pays attendent des résultats issus de vos recherches pour affiner leur plan de développement », a dit le Directeur Adjoint de Cabinet de la Ministre de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique, Monsieur Josué AZANDEGBE, avant de déclarer clos les travaux du VII^{ème} colloque de l'UAC.

Les trois lauréats du concours de posters organisé dans le cadre du colloque ont été primés lors de la cérémonie de clôture : 500.000 Francs CFA pour le premier prix, 300.000 Francs CFA pour le deuxième prix et 100.000 Francs CFA pour le troisième prix.



Le Professeur Félicien AVLESSI, Vice-Recteur chargé de la Recherche Universitaire à l'ouverture du VII^{ème} Colloque

Suivez

l'actualité de l'UAC

en continu sur www.uac.bj

UAC
WebRadio

webtv
NOTRE MISSION, LA PROMOTION DE L'UAC

Editorial

Pr Brice SINSIN

Essential cooperation UAC-EPES

Higher education is the cornerstone of any national development. Higher education demands are increasing because of the growing numbers of educated people as a result of the demographic growth in our countries. In this context, public universities are no more able to entirely supply the request of youth for education and consequently lack to play their invaluable role in the national education system. Private universities are steadily growing and help train professionals along with the public sector.

Thanks to the process of higher education harmonization started in the WAEMU space, stakeholders have decided to take a fresh look at higher education development. The CAMES has also advised public universities to support private university institutes to become development agents. That recommendation has been reaffirmed in the development strategic plan 2015-2019 of CAMES. We notice that in the LMD system, collaboration between public and private universities is key in order to harmonize curricula, improve academic and professional capacities of lecturers through teacher training and students mobility between public and private universities. In other words, the collaboration UAC-EPES must help strengthen the relationships between the public and private universities to achieve a better management of students. It also has to aim to achieve development and the improvement of the stay conditions and management of the increasing number of students by reducing congestion of public universities while ensuring that students of private universities remain competitive thanks to a quality education in regards of the national and international requirements of higher education.

So as to help achieve synergistic actions for an effective higher education in Benin, the UAC has been committed since many years to supporting private universities in order to help them ensure quality training for learners. That synergistic action was made official by the signature of a framework agreement between the UAC and the associations of private universities on October 8 2013.

Since then, much progress has been made. It's now mandatory to determine the difficulties encountered, analyze the strengths and weaknesses and consider new perspectives. That is why the UAC has organized an assessment workshop on July 26, 2019 which powerful theme was: "Interuniversity cooperation UAC-EPEAS: review, new orientations, and new commitments".

That activity which is the third such one has been inserted in each Year Plan of the UAC since the first edition. The opportunity was taken to review the implementation of cooperation agreements and assess their success, and also the new requirements, discover the problems that refrain us from meeting the goals of that cooperation and design suitable solutions. That assessment was needed as it helped redefine the guidelines to boost the UAC-EPES partnership.

I admit that the process was not easy. But because of the challenge, we have to continue to put together our strengths and knowledge concerning the interuniversity cooperation so as to make it more adapted to the requirements of our country's economy.





UAC Info

Le vrai visage du Campus

Directrice de Publication
M^{me} Prisca GOGAN

Rédacteur en chef
Dr Serge Armel ATTENOUKON (MC)

Personnes ressources

Dr Moufoutaou ADJERAN (MC)
Pr Pascal OKRI TOSSOU
Pr Laure C. ZANOU CAPO-CHICHI
Dr Marcellin HOUNZANGBE
Dr Zakiath BONOU-GBO
Dr Etotépé SOGBOHOSSOU
Dr Cynthia M. ATINDEHOU

Photo
Brice F. HOUMBIE

Infographie
Denis S. HOUNGNIMON

uacinfo.uac@uac.bj

Dépôt légal n°6090, 2^{ème} trimestre 2012
Bibliothèque Nationale / ISSN 1840-6998

Equipe Rectorale

RECTEUR

Pr Maxime da CRUZ

1^{er} VICE-RECTEUR

Pr Dijimon Marcel ZANNOU

2^e VICE-RECTEUR

Pr Félicien AVLESSI

SECRÉTAIRE GÉNÉRALE

Mme Prisca GOGAN

AGENT COMPTABLE

M. Oscar C. KEKEREUE

Liste des différents Recteurs de l'UAC

N° d'ordre	Nom et Prénoms	Période
UNIVERSITE DU DAHOMEY		
1 ^{er}	Edouard ADJANOHOOUN	1970-1975
UNIVERSITE NATIONALE DU BENIN		
1 ^{er}	Edouard ADJANOHOOUN	1970-1975
2 ^e	Vincent DAN	1975-1977
3 ^e	Nathanaël MENSAH	1977-1981
4 ^e	Jean PLIYA	1981-1983
5 ^e	Karim L. DRAMANE	1983-1985
6 ^e	Souleymane K. BASSABI	1985-1990
7 ^e	Jean-Pierre EZIN	1990-1992
8 ^e	Lucien Gb. A. CHEDE	1992-1994
9 ^e	Jean Gratièn ZANOUVI	1994-1996
10 ^e	Kémoko Osseni BAGNAN	1996-2001
UNIVERSITE D'ABOMEY-CALAVI		
11 ^e	Issifou TAKPARA	2001-2003
12 ^e	Salifou ALIDOU	2003-2006
13 ^e	Norbert Cossi AWANOU	2006-2011 (Elu)
14 ^e	Brice A. SINSIN	2011-2014 (Elu)
		2014-2017 (Elu)
15 ^e	Maxime da CRUZ	2017-2020 (Elu)

UAC INFO

uacinfo.uac@uac.bj

Impression : Les éditions ProTIC
(+229) 97 67 44 49 / 95 86 99 51

Retrouvez votre bulletin
UAC-INFO sur le site web
de l'UAC : www.uac.bj

